

29.12.2014, LE NOUVELLISTE

La commune va lâcher un peu de lest

Champéry



Pour négocier son virage touristique, Champéry compte sur ses citoyens mais aussi sur les résidents secondaires

La taxe sur les résidences secondaires fait toujours débat.

" Il est grand temps de sortir de l'impasse et de ce système critiqué. Nous allons suggérer à la commune d'annuler purement et simplement le règlement sur les résidences secondaires (R2). Elle devrait réfléchir à une solution plus équitable et moins intrusive dans la sphère privée. " Devant une salle paroissiale pleine à craquer, André Gossauer a remis l'ouvrage sur le métier samedi soir. Président de l'Association des propriétaires de chalets et d'appartements de Champéry (Apcach), il a confirmé à ses membres réunis en assemblée générale que le combat contre cette taxe allait se poursuivre en 2015. Pour mémoire, 32 recours sont toujours pendants devant le Conseil d'Etat sur la taxation effectuée par la municipalité en 2013.

L'ombre de la loi sur le tourisme

Présent dans la salle, le président Luc Fellay prend acte de la demande et indique que, sur la forme, l'Exécutif est d'accord de lâcher un peu de lest. *" Il est vrai que les directives relatives à l'annonce de l'occupation des biens immobiliers sont rigides, presque policières. Nous allons les assouplir en proposant de l'effectuer en deux temps: une fois après la saison d'été, une fois après celle d'hiver. "*

Sur le fond, il campe pourtant fermement sur ses positions. *" Les mentalités sont en train de changer, mais c'est un travail de longue haleine. Pour que la commune puisse prendre le virage touristique assurant son avenir, elle a besoin de ressources, et donc de vous. "*

Concrètement, la suppression du règlement R2 n'est pas à l'ordre du jour. *" La nouvelle loi sur le tourisme et son ordonnance d'application changeront la donne en 2015 et permettront d'envisager autrement le financement du tourisme, avec la forfaitisation des taxes de séjour. Nous n'allons pas évacuer un règlement déjà en vigueur alors que le futur se prépare en parallèle."* Par contre, l'Apcach sera intégrée au groupe de travail planchant sur les orientations stratégiques devant être mises en place dans ce contexte. *" Vous aurez votre mot à dire sur les choix qui seront effectués. "*

André Gossauer en convient, *" la tâche à accomplir reste de longue haleine "*. Et Luc Fellay de conclure: *" Champéry compte la mener à bien en accord avec Val-d'Illiez et Troistorrents, de manière à réfléchir en termes de destinations touristiques. "*

Par NM